



Freins à la mobilité des jeunes Réunionnais en 2012



Six jeunes sur dix prêts à tenter une expérience de mobilité en Métropole

C'est vers 18-19 ans, au moment où ils terminent leur cursus secondaire ou entament des études supérieures, que les Réunionnais seraient les plus mobiles. Ils expriment plus souvent leur désir de partir pour poursuivre des études ou trouver un emploi en France métropolitaine. Avant, c'est trop tôt. La famille l'envisage rarement et l'enfant lui-même n'a pas achevé sa formation. Après 20 ans, l'entrée dans la vie active, la vie en couple et la naissance d'enfant rendent la mobilité plus difficile à envisager. Elle est alors vécue comme une séparation.

Les jeunes appréhendent l'adaptation à la vie métropolitaine. Mais la possibilité d'être hébergé sur place par un proche ou le fait d'avoir pu discuter avec une personne ayant déjà vécu une mobilité sont des facteurs favorisants. Les hommes sont plus enclins au départ que les femmes.

Des aides à la mobilité existent mais sont assez méconnues, notamment l'aide au logement. Pourtant, elles motiveraient davantage les jeunes à envisager de partir pour trouver d'autres opportunités en Métropole : un quart des jeunes opposés à une mobilité changeraient d'avis s'ils pouvaient bénéficier de ces aides.

Les Réunionnais sont peu mobiles comparativement aux autres ultra-marins. Pourtant, la mobilité peut être une opportunité pour développer ses compétences et une alternative pour les jeunes dans un contexte de marché du travail difficile (encadré 1). Parmi les 18-34 ans, 19 % des natifs de La Réunion vivent en France métropolitaine en 2009 pour 36 % des Guadeloupéens. Par ailleurs, 20 % des Réunionnais n'ont jamais quitté le département, même pour un court séjour, contre seulement 9 % des Guadeloupéens et 10 % des Martiniquais.

Devant une proposition de mobilité, les jeunes Réunionnais (15 à 34 ans) appréhendent l'adaptation à la vie métropolitaine : 33 % pensent a priori qu'elle serait longue et compliquée, 45 % estiment que quelques mois d'adaptation seraient nécessaires. Les optimistes sont les moins nombreux : seulement 22 % considèrent qu'ils n'auraient aucun souci d'adaptation.



La mobilité, une alternative de plus pour les jeunes

Dans un contexte de marché du travail difficile, la mobilité constitue une alternative pour les jeunes Réunionnais qui veulent s'insérer dans la vie professionnelle ou se former. En 2012, 40,3 % des jeunes actifs de 15-34 ans n'ont pas trouvé d'emploi, ce taux de chômage des jeunes étant le plus élevé de France, et parmi les plus élevés d'Europe. Parallèlement, le niveau de formation des jeunes est faible au regard de la moyenne nationale même s'il a progressé ces dernières années. Un Réunionnais de 15 à 34 ans sur quatre a terminé sa scolarité sans avoir obtenu de diplôme, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine.

Face à ces difficultés, un départ vers la Métropole représente une véritable opportunité pour les jeunes, et ce pour diverses raisons : se former dans une filière inexistante sur l'île, acquérir une première expérience professionnelle structurante, finir des études supérieures, débiter une formation qualifiante en apprentissage dans le milieu professionnel, etc.

Six jeunes Réunionnais sur dix prêts à partir pour La Métropole

Malgré la faible mobilité constatée et l'appréhension exprimée, 60 % des jeunes Réunionnais accepteraient de partir en France métropolitaine pour une formation ou un emploi en 2012 (encadré 3). Ils auraient davantage envie de partir pour une formation qualifiante que pour un emploi (tableau 1).

Ces dernières années, avec une conjoncture économique qui se dégrade et qui peine à leur donner des garanties d'avenir, les jeunes Réunionnais envisagent davantage un départ. En 2012, ils étaient 18 % de plus qu'en 2007 à déclarer être prêts à accepter une proposition pour la Métropole. Dans le même temps, le taux de chômage des 15-34 ans a augmenté de 6,5 points (de 33,8 % à 40,3 %).

Les étudiants dans les starting blocks

Les jeunes les plus proches du marché du travail sont les plus motivés au départ. Ainsi, les étudiants et les personnes en emploi sont potentiellement les plus mobiles : 70 % des collégiens, lycéens ou étudiants inscrits à La Réunion seraient prêts à partir en Métropole, soit pour poursuivre des études, soit pour y trouver un emploi. Les bacheliers et les étudiants du supérieur sont encore plus motivés : les trois quarts déclarent qu'ils accepteraient une offre en Métropole. Parmi les personnes en emploi mais qui souhaitent en changer, 67 % seraient également candidats au départ (tableau 2).

Les personnes les plus éloignées du marché du travail sont aussi les moins mobiles. Sortis du système scolaire, les jeunes inactifs sans emploi et qui n'en recherchent pas refusent majoritairement de quitter l'île. Seulement 32 % d'entre eux accepteraient une offre de départ si un emploi ou une formation leur étaient proposés. Ces jeunes inactifs (hors étudiants) craignent plus que les autres la vie métropolitaine : 50 % d'entre eux pensent que l'adaptation serait longue et difficile, contre 28 % des étudiants. Ces jeunes qui ont arrêté leurs études, qui n'ont pas

[Tableau 1] **60 % des jeunes consentent à partir**
Taux de consentement au départ selon l'objectif (emploi ou formation)

Les jeunes de 15 à 34 ans sans emploi ou qui souhaitent en changer	en %
Consentent à partir	60
pour un emploi ou une formation	43
uniquement pour une formation	14
uniquement pour un emploi	3
Refusent de partir	40

Source : Enquête emploi Réunion 2012.
Champ : 15 - 34 ans sans emploi ou qui souhaitent en changer.

[Tableau 2] **Les déterminants de la mobilité**

	Accepterait de partir en Métropole (en %)	
Caractéristiques favorables à la mobilité	Étudiant du supérieur	75
	18-19 ans	74
	Bachelier	74
	Peut être hébergé en Métropole	70
	Retour d'expérience de mobilité	69
	Vit chez ses parents (enfant)	68
	Homme	68
	En emploi mais veut en changer	67
	Diplômé du supérieur	61
	Moyenne	60
Caractéristiques défavorables à la mobilité	Au chômage	59
	Femme	51
	Ne connaît personne ayant vécu en Métropole	50
	Pas de famille/ami en Métropole	47
	Sans diplôme	41
	À partir de 30 ans	41
	Vit en couple avec enfants	37
	Inactif (hors études)	32
	Mère de famille monoparentale	30

Source : Enquête emploi Réunion 2012.
Champ : 15 - 34 ans sans emploi ou qui souhaitent en changer.

d'emploi et n'en cherchent pas, sont particulièrement nombreux à La Réunion. Ils sont 31 000, soit 14 % des Réunionnais âgés de 15 à 34 ans en 2012.

Les chômeurs, autres jeunes sans emploi mais qui en cherchent activement, sont plus disposés à partir : 59 % accepteraient un emploi ou une formation en Métropole.



Les enfants sont partants malgré la réticence de leurs parents

Les jeunes qui vivent encore chez leurs parents, dénommés « enfants », sont très majoritairement attirés par la mobilité : 68 % accepteraient une offre de formation ou d'emploi. Néanmoins, ils s'avèrent sensibles à leur entourage et l'éloignement familial modère leurs envies de départ. La plupart des enfants qui refuseraient de partir (85 %) motivent leur refus par cette séparation familiale. Ils ne veulent pas quitter leurs parents, frères et sœurs mais également le cas échéant leur petit(e) ami(e).

Les parents sont de leur côté plutôt réticents au départ de leur enfant, en sous-estimant leur envie de mobilité. Ainsi, bien que 68 % des enfants acceptent de partir, seulement 50 % des parents pensent que leur enfant serait d'accord pour déménager vers la Métropole. Plus l'enfant est jeune et encore scolarisé, plus les parents sous-estiment son désir de départ (tableau 3). Cette réticence ne dépend pas du profil de la famille : elle est aussi marquée quelle que soit la catégorie sociale, le niveau d'études des parents, la composition de la famille, le nombre d'enfants ou l'âge des parents.

La mobilité est envisagée comme individuelle et non familiale

Plus un jeune a des responsabilités familiales, plus il est réticent au départ. De fait, les jeunes parents de moins de 35 ans envisagent rarement de partir avec leur famille. La mobilité est vécue comme une décision individuelle et non familiale. Elle est alors synonyme de séparation. De ce fait, le choix de la mobilité est difficile. Seulement un tiers des jeunes parents accepteraient de partir. Ce frein est d'autant plus fort à La Réunion que les responsabilités familiales arrivent plus jeune : près d'un quart des Réunionnaises sont mères avant 20 ans. C'est six fois plus qu'en France métropolitaine et deux fois plus qu'aux Antilles.

Les adultes qui n'ont pas d'enfant sont plus mobiles, 58 % d'entre eux étant prêts à partir. Mais la famille les retient également. Ainsi, seulement 51 % des adultes qui vivent en couple accepteraient de partir, contre 62 % des célibataires. Là encore, la mobilité est envisagée individuellement, et la plupart (90 %) des jeunes en couple qui refusent invoquent comme motif le souhait de rester auprès de leur conjoint.

La réciproque vaut également : le conjoint est plutôt réticent au départ de son compagnon. Comme les parents avec leurs enfants, il sous-estime le désir de mobilité de son conjoint. Ainsi, 51 % des adultes interrogés accepteraient une mobilité pour la France métropolitaine en vue d'une formation ou d'un emploi alors que seulement 41 % des conjoints pensent qu'ils pourraient accepter.

Tableau 3 Les parents sous-estiment les envies de départ de leur enfant
Divergence des avis sur l'acceptation d'une offre de mobilité

Âge de la personne interrogée	Consentement à un départ en métropole		Écart d'appréciation (points)
	Réponse de la personne interrogée (%)	Réponse de l'autre membre de la famille (%)	
15 ans	70	35	35
16 ans	74	46	28
17 ans	71	45	26
18 ans	80	59	21
19 ans	78	59	19
20-24 ans	72	63	9
25-29 ans	62	53	9
30-34 ans	47	42	5

Source : Enquête emploi Réunion 2012.
Champ : 15 - 34 ans sans emploi ou qui souhaitent en changer.

Lecture : parmi les jeunes de 15 ans, 70 % déclarent qu'ils accepteraient un départ en Métropole si on leur proposait un emploi ou une formation. Quand la question est posée à un autre membre de la famille, 35 % pensent que le jeune accepterait de partir.

Avoir des amis ou de la famille en Métropole incite au départ

La moitié des jeunes peuvent être hébergés par des amis ou de la famille en France métropolitaine. Ce soutien à l'arrivée rassure : 70 % des jeunes pouvant être accueillis seraient tentés de partir. La grande majorité d'entre eux pensent que l'adaptation à la vie métropolitaine serait courte, quelques mois tout au plus (79 %). Au contraire, la moitié de ceux qui n'ont pas de connaissances sur place pensent que leur intégration serait longue et compliquée.

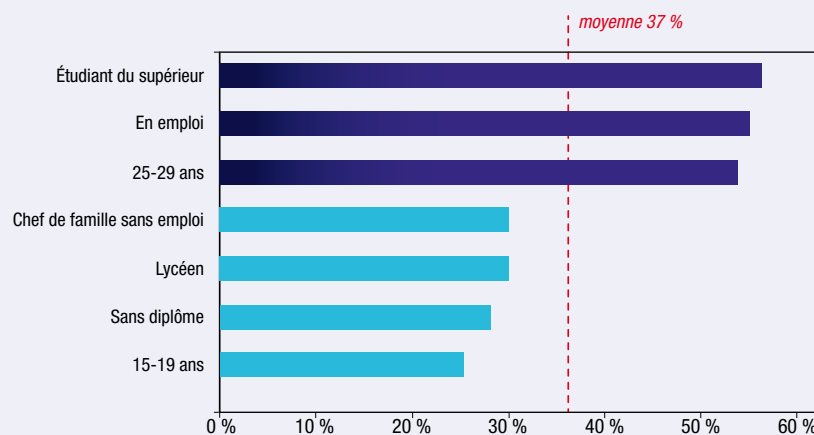
Être hébergé annihile une partie des craintes liées à la distance ressentie par rapport à la Métropole et conduit les jeunes à accepter plus volontiers une offre de départ. Mais, par rapport aux Antillais, les Réunionnais ont moins de liens familiaux dans l'hexagone. Ainsi, seulement 108 000 natifs de La Réunion sont installés en Métropole en 2009, alors que 232 400 natifs des Antilles y résident.

Le retour d'expérience des Réunionnais ayant habité en France métropolitaine encourage également les jeunes à partir : 69 % des 15-34 ans qui ont discuté avec un Réunionnais ayant vécu en Métropole accepteraient une proposition de départ. Les étudiants sont particulièrement sensibles à cet échange, puisque 83 % de ceux qui en ont bénéficié seraient partants. Cependant, seulement 37 % des jeunes Réunionnais ont pu bénéficier de ce retour d'expérience, et seulement 25 % avant 20 ans (graphique 1).



Graphique 1 Les plus qualifiés bénéficient plus souvent de retours d'expérience de mobilité

Part des jeunes ayant déjà pu discuter d'une expérience de mobilité



Source : Enquête emploi Réunion 2012.
Champ : 15 - 34 ans sans emploi ou qui souhaitent en changer.

Les hommes partiront plus facilement

Les hommes accepteraient davantage de partir que les femmes (68 % contre 51 %). Les hommes et les femmes ne sont pas égaux face à la mobilité. En effet, les femmes cumulent les situations défavorables. Ainsi, entre 15 et 34 ans, elles sont deux fois plus souvent inactives (22 000 femmes inactives pour 9 000 hommes) et plus fréquemment en charge d'enfants : 31 % ont des enfants contre 9 % des hommes.

Néanmoins, même à conditions équivalentes (situation familiale, activité), les hommes restent plus enclins au départ. Par exemple, 56 % des pères de famille accepteraient contre 29 % des mères.

Le diplôme agit également sur le désir de départ. Parmi les jeunes qui ont fini leurs études, les titulaires d'un diplôme du supérieur sont plus motivés : 61 % accepteraient une offre en Métropole contre seulement 41 % des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme. De surcroît, le diplôme apporte plus de confiance dans la capacité d'intégration : 40 % des diplômés du supérieur pensent que l'adaptation ne poserait aucun souci, contre 19 %

chez les non diplômés. Ils sont également persuadés qu'ils bénéficieraient davantage d'opportunités d'emploi ou de formation en France métropolitaine qu'à La Réunion.

Les aides à la mobilité sont assez peu connues

À La Réunion, l'Union européenne, l'État, le Département et la Région financent la mobilité géographique. Les principaux opérateurs octroyant des aides à la mobilité sont l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (Ladom), le Comité national d'accueil et d'actions pour les Réunionnais en mobilité (Cnarm), le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous), le Département et la Région.

Les aides portent sur le financement du billet d'avion aller-retour et sur le logement en France métropolitaine. Si l'aide au voyage finançant le billet d'avion est assez bien connue par les jeunes Réunionnais (54 % d'entre eux la connaissent), l'aide au logement constituée d'une prime d'installation l'est beaucoup moins : seuls 22 % des jeunes sont au courant de ce dispositif (graphique 2). La discussion avec une personne ayant vécu une mobilité facilite pourtant la circulation de ces informations auprès du

grand public, parallèlement aux campagnes qui sont menées par les différents organismes.

Néanmoins, tous les Réunionnais n'ont pas le même niveau d'information. Les diplômés du supérieur sont les plus informés : les trois quarts d'entre eux savent qu'il existe des aides au voyage et un tiers connaissent l'existence des aides au logement. Les moins informés sont les jeunes inactifs et les jeunes sans diplôme : seulement 48 % des inactifs et 45 % des sans diplôme connaissent l'aide pour financer le billet.

Même les principaux publics visés par ces aides en ont une connaissance limitée. Seulement la moitié des lycéens connaissent l'existence des aides au voyage et 20 % celle des aides au logement. Les chômeurs sont un peu mieux informés (62 % pour les aides au voyage et 25 % pour les aides au logement).

Parmi ceux qui refusent de partir, 45 % invoquent le coût trop important associé à cette mobilité. Ainsi, les aides publiques pourraient motiver au départ si elles étaient mieux connues. Un quart des jeunes opposés à la mobilité auraient changé d'avis et seraient prêts à partir s'ils avaient eu connaissance de l'aide finançant le billet d'avion pour eux, et le cas échéant leur conjoint et enfants. Les adultes en couple avec enfant(s) sont plus nombreux à accepter cette nouvelle offre (35 % changent d'avis). Les enfants qui vivent chez leurs parents sont moins sensibles à cet argument (22 % changent d'avis).

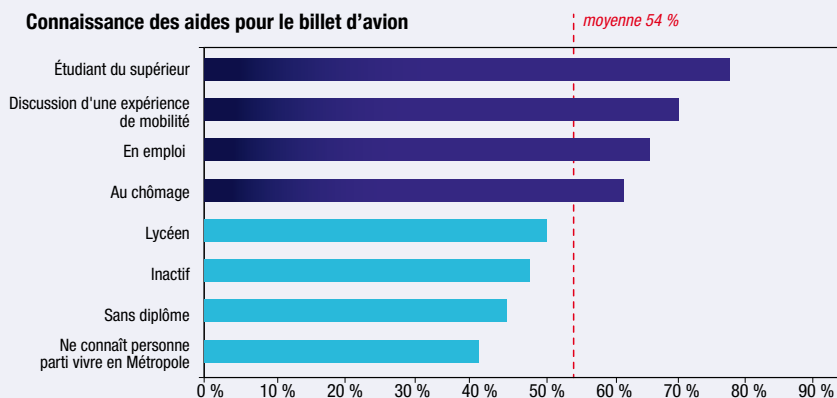
Pour ceux qui persistent dans leur refus, le bénéfice de l'aide au logement en supplément du financement du voyage n'est pas déterminant. Seuls 5 % des jeunes réticents changeraient d'avis s'ils pouvaient bénéficier en supplément de l'aide au logement.

Partir sans avoir les moyens financiers pour revenir définitivement ou en vacances est une crainte pour les Réunionnais. Le dispositif assurant le retour a autant d'impact que l'octroi des aides au départ : un tiers des jeunes changeraient d'avis si un retour à La Réunion leur était garanti.

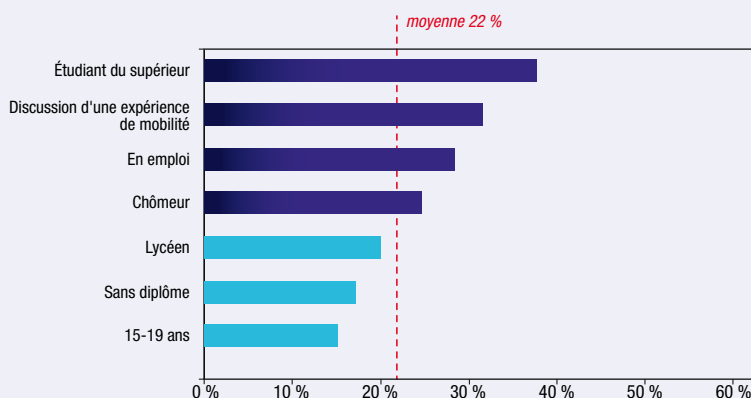
Au total, la connaissance des aides au transport (billet aller-retour) et au logement pourrait faire changer d'avis 40 % des jeunes opposés de prime abord à la mobilité.

Graphique 2 Les plus diplômés sont les mieux informés
Connaissances des aides à la mobilité

Connaissance des aides pour le billet d'avion



Connaissance des aides pour le logement



Source : Enquête emploi Réunion 2012.

Champ : 15 - 34 ans sans emploi ou qui souhaitent en changer.

Partenariat

Cette étude est le résultat d'un partenariat entre l'Insee et la Région Réunion. Dans l'exercice de ses compétences dans le domaine de la formation, la Région souhaite connaître les leviers décisionnels favorables à la mobilité. L'objectif est d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes Réunionnais dans un contexte de chômage élevé.



Cinq profils de migrants potentiels

Les jeunes Réunionnais ont été classés en cinq groupes homogènes suivant les réponses au questionnaire sur la mobilité : acceptation du départ, activité, situation familiale, avoir de la famille ou amis en Métropole, avoir discuté avec quelqu'un parti vivre en Métropole, sexe, niveau d'études et âge. Les profils mis en avant vont de la plus forte propension au départ (Profil 1 avec 85 % de taux d'acceptation) à la plus faible (Profil 5 avec seulement 22 %).

Profil 1 : Pour l'essentiel les jeunes lycéen(e)s et les étudiants hommes du supérieur

■ 53 000 jeunes dont 85 % accepteraient une proposition de départ

Ce premier profil regroupe les jeunes Réunionnais les plus motivés pour un départ : 85 % d'entre eux accepteraient une proposition d'emploi ou de formation en Métropole. Ce sont en majorité des jeunes scolarisés de 15 à 19 ans, les lycéens y étant les plus représentés. En particulier, ce groupe contient quasiment tous les lycéens de la filière générale. La plupart pourraient être hébergés en Métropole ou ont déjà eu une discussion avec quelqu'un ayant vécu en Métropole, ce qui renforce leur volonté de partir.

Les lycéens de la filière technologique et professionnelle, qui sont très peu nombreux à avoir eu une discussion autour de la mobilité (22 %), sont moins représentés dans ce groupe

que les lycéens de la filière générale (70 % de tous les lycéens de la filière technologique et professionnelle y figurent).

Parmi tous ces lycéens très motivés par un départ en Métropole, les femmes sont aussi nombreuses que les hommes.

Un tiers des étudiants du supérieur font également partie de ce groupe, tous étudiants masculins.

Métropole : 72 % d'entre eux accepteraient une offre de mobilité. Ils sont en majorité titulaires d'un diplôme professionnel : la moitié est détenteur d'un CAP/BEP et un quart d'un bac technologique ou professionnel.

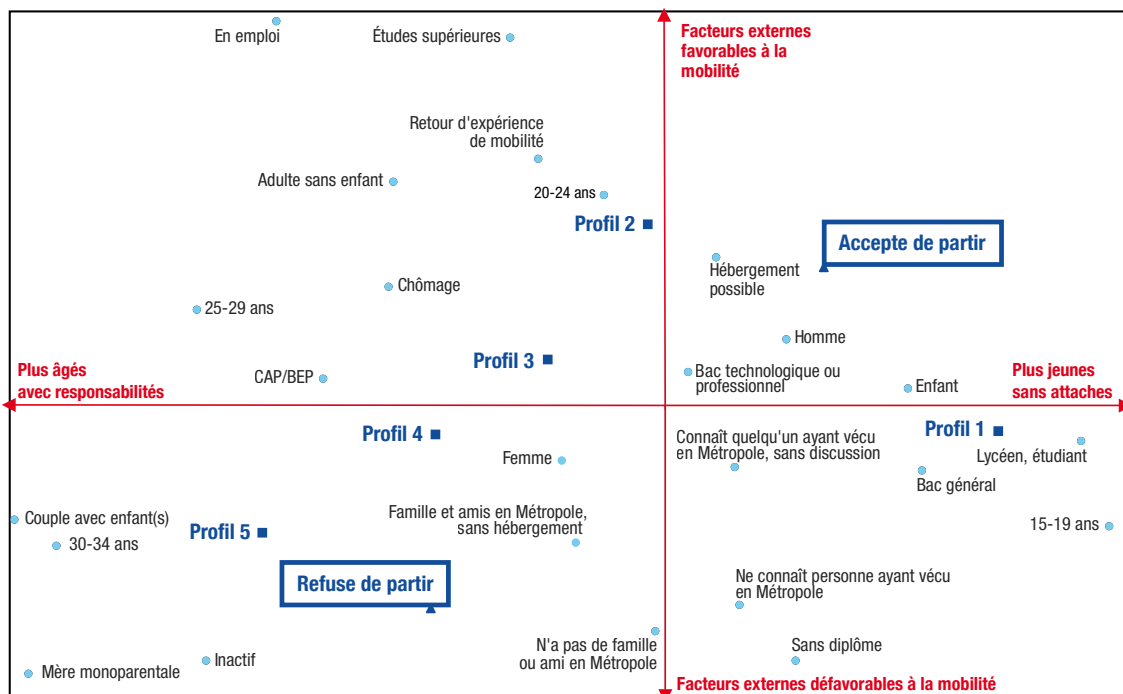
Les étudiantes du supérieur appartiennent également à ce groupe, car elles sont un peu moins motivées pour partir que leurs homologues masculins qui appartiennent au premier profil. Elles invoquent bien plus souvent comme raison à leur refus le désir de rester proche de leur compagnon (55 % des étudiantes pour 23 % des étudiants du supérieur). Les étudiantes du supérieur sont très au courant des aides pour la mobilité : 81 % connaissent l'aide pour financer le billet d'avion et 39 % l'aide au logement. Elles sont également nombreuses à avoir discuté avec quelqu'un qui est parti vivre en Métropole (60 %).

Profil 2 : Pour l'essentiel des chômeurs hommes qui vivent chez leurs parents et les étudiantes du supérieur

■ 31 000 jeunes dont 72 % accepteraient une proposition de départ

Les jeunes hommes au chômage, qui ont entre 20 et 24 ans et qui vivent encore chez leurs parents, sont motivés pour partir tenter leur chance en

[Graphique 3 Les étudiants cumulent les facteurs favorables à la mobilité



Source : Enquête emploi Réunion 2012.

Champ : 15 - 34 ans sans emploi ou qui souhaitent en changer.

Note de lecture du graphique 3 - L'axe horizontal oppose à droite les plus jeunes entre 15 et 19 ans, plutôt des hommes, lycéens ou étudiants, enfants très motivés pour un départ. À gauche, les plus âgés, entre 30 et 34 ans, inactifs et élevant seul ou en couple leur(s) enfant(s), refusent au contraire de partir.

La proximité de deux caractéristiques sur le graphique indique un lien dans les réponses. Par exemple, les inactifs, les mères de famille monoparentales, les couples avec enfant sont des caractéristiques fréquemment retrouvées chez les jeunes qui refusent de partir. L'axe vertical oppose les jeunes Réunionnais qui cumulent les facteurs externes favorables à la mobilité : en haut de l'axe, sont représentés les jeunes qui ont de la famille pouvant les héberger en Métropole, ceux qui ont eu une discussion avec quelqu'un parti vivre en Métropole ainsi que ceux qui sont sans diplôme. Ces derniers cumulent les freins à la mobilité.



Profil 3 : Pour l'essentiel des chômeurs, adultes hommes et jeunes femmes vivant chez leurs parents

■ 20 500 jeunes dont 58 % accepteraient une proposition de départ

Entre 25 et 34 ans, les hommes à la recherche d'un emploi sont moins motivés pour un départ en Métropole que les plus jeunes. Ils seraient 58 % à accepter une telle offre. Contrairement à leurs cadets, ils ne vivent plus chez leurs parents ; 70 % d'entre eux vivent en couple et la moitié ont des enfants. Par ailleurs, ils sont moins diplômés : le tiers est sans diplôme.

Des femmes au chômage appartiennent également à ce groupe. Soit elles sont jeunes, vivent chez leurs parents et sont diplômées de la filière professionnelle (63 % ont un CAP/BEP et 26 % un baccalauréat technologique ou professionnel) ; soit elles ne vivent plus chez leurs parents mais n'ont pas d'enfant. Dans ce cas, leur niveau de formation est plus élevé. Elles sont détentrices d'un baccalauréat ou ont fait des études supérieures. Elles sont plutôt confiantes en leur capacité d'adaptation à la vie métropolitaine.



Profil 4 : Pour l'essentiel des chômeuses peu qualifiées ou mères de famille et des collégiens

■ 33 000 jeunes dont 44 % accepteraient une proposition de départ

Les collégien(e)s et les apprenti(e)s en CAP/BEP sont les jeunes scolarisés les moins motivés par un départ pour la Métropole. Les deux tiers d'entre eux sont classés dans ce groupe. Ils sont très jeunes et leur réseau social est encore peu développé.

Ils ne connaissent pas de Réunionnais partis vivre en Métropole qui pourraient leur faire part de leur expérience. Ils ont moins souvent que les autres étudiants des proches qui pourraient les héberger. Un tiers d'entre eux pensent que l'intégration à la vie en Métropole serait longue et difficile. Ils sont peu nombreux à connaître les aides à la mobilité (31 % pour l'aide au voyage et 12 % pour l'aide au logement).

Les chômeuses en couple et mères de famille sont également peu tentées pour travailler ou suivre une formation en Métropole. Elles sont plus âgées, au moins 30 ans, et ne veulent pas se séparer de leur conjoint et enfant(s).



Profil 5 : Pour l'essentiel des mères de famille sans emploi et qui ne souhaitent pas travailler

■ 31 000 jeunes dont 22 % accepteraient une proposition de départ

Ce dernier profil regroupe les personnes les moins motivées par une mobilité. Les mères de famille qui élèvent seules leur(s) enfant(s), majoritairement sans emploi, ne souhaitent pas partir, 78 % refusent. Elles sont 10 000 dans ce groupe, âgées de 15 à 34 ans sans emploi, soit 85 % des mères de famille monoparentale réunionnaises de cet âge.

Par ailleurs, 11 000 femmes vivant en couple et mères de famille sont inactives, sans emploi et n'en cherchent pas. La moitié vit avec un conjoint qui travaille. Elles non plus ne veulent pas partir. La moitié de ces jeunes mères de famille sont convaincues que l'adaptation à la vie en Métropole serait difficile et longue.

Enquête « Freins à la mobilité des jeunes vers la Métropole »

Le questionnaire de l'enquête « Freins à la mobilité des jeunes vers la Métropole » a été réalisé par l'Insee et la Région Réunion. Il a été adossé à l'enquête Emploi de La Réunion menée au deuxième trimestre 2012. Il comporte une vingtaine de questions sur le sentiment des jeunes Réunionnais face à l'éventualité d'un départ en France métropolitaine. En particulier, il vise à connaître les raisons de refus de partir et l'état de la connaissance des aides publiques à la mobilité. Le champ d'interrogation concerne les Réunionnais âgés de 15 à 34 ans qui n'ont pas d'emploi ou qui souhaiteraient en changer : 2 125 individus ont été interrogés, représentant 168 500 Réunionnais. Il s'agit de la population des jeunes susceptibles d'accepter un emploi ou une formation en France métropolitaine.

Deux questions dans l'enquête Emploi servent de filtre au questionnaire relatif aux freins à la mobilité :

« Si un emploi ou un autre emploi plus intéressant était disponible en Métropole seriez-vous prêt à partir ? ». « Si une formation qualifiante vous était proposée en Métropole seriez-vous prêt à partir ? » Si l'individu répond oui à une de ces deux questions, alors il consentirait à partir en Métropole ; 60 % des Réunionnais de 15 à 34 ans, sans emploi ou qui veulent en changer, accepteraient de partir si on leur faisait une proposition d'emploi ou de formation. Mais cela ne veut pas dire que tous ces jeunes vont effectivement partir. Le caractère actif de la démarche de mobilité n'est pas évoqué, c'est-à-dire la recherche effective d'un emploi ou d'une formation en Métropole.

L'objectif de l'enquête étant de mesurer les éventuels freins et leviers à une installation en France métropolitaine, ils ont été placés dans une situation hypothétique optimale : « si un emploi ou une formation en Métropole vous étaient proposés... ».



Publication apériodique de l'Insee
La Réunion-Mayotte en collaboration
avec ses partenaires locaux.

n°22 - juin 2013
ISSN : 1969-3532 - ISBN : 978-2-11-129143-0
Dépôt légal n°719
Directrice de la publication : Valérie Roux
Rédactrice en chef : Claire Grangé
Conception Graphique : Design System
Imprimerie : Print 2000

© Insee-2013 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.
Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.

Retrouvez ce document sur le site : www.insee.fr/reunion

Définition

Dans cette étude, le terme « enfant » désigne un individu qui vit encore chez ses parents. Le terme d'« adulte » désigne une personne qui a son propre foyer et qui ne vit plus chez ses parents. Les adultes peuvent vivre seuls, en couple, avec ou sans enfant.

Bibliographie

Abdouni S. et Fabre E., février 2012, « 365 000 Domiens vivent en métropole », *Insee Première*, n° 1389.

Temporal F., Marie C.-V., Bernard S., 2011, « Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : DOM ou métropole ? », *Revue Population*, vol. 66 (3-4), pp. 555-600.

Auteur :

- Édouard FABRE, Insee

Ont également participé à la réalisation de cette publication :

- Yolaine COSTES, Line-Rose SALAI, Aftab SANDOYEA, Julie TARISTAS, Région Réunion
- Pierre THIBAUT, Insee